VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Commerciale DE CHOIX —ET— RESIDENCE

FAISANT FACE AU FLEUVE

ENTRE LE SRUES

Terpsichore et Henderson, Pour Fabrique, Entrepôt,

Ou autre usage,

Ayant privilèges de raits mobiles

ET CONNUE COMME LA

COUR DE COTON

INDEPENDANTE.

Résidences Centrales en Briques

No 828 Rue du Camp,

Nos 845 et 847 rue Baronne,

Nos 825 et 827 rue St-Joseph,

ET DE VASTES

Lots à Bâtir Améliorés

No 921 avenue Howard.

SUCCESSION DE MME ANNA ELIZABETH JAMISON.

No 61,259—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN — W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—MERCREDI, 18 avril, 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté 13 mars 1900 de l'Hon. John St. Paul, juge de la susdite cour, Division G, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

1o La substantielle propriété cour de coton, fabrique ou entrepôt, connu comme la Cour de Coton Indépendante faisant face au fleuve, dans le Premier District de cette ville, occupant la plus grande portion de l'îlet borné par les rues Front, Sud Peters, Terpsichore et Henderson, et faisant face à chacune desdites rues. Le terrain est composé de dix neuf lots, onze drauels sont désignés par les Nos 5 à 15 inclusivement, mesurant comme suit; Les lots 5, 6 et 7 chacun 23 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Terpsichore sur 108 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur. Les lots Nos 8 à 15 inclusivement, ayant chacun les suivantes dimensions, à savoir: le lot No 8 17 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Terpsichore sur 108 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur. Le lot No 9, 24 pieds, 1 pouce et 7 lignes à la rue Sud Peters sur 64 pieds, 6 pouces et 6 lignes de profondeur et façade à la rue Terpsichore, et 86 pieds 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 10 Le lot No 10, 24 pieds 8 pouces à la rue Sud Peters sur 100 pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No 11 et 86 pieds 7 lignes sur la ligne de côté du lot No 9. Les lots Nos 11, 12, 13 14 et 15 chacun 24 pieds 3 pouces à la rue Sud Peters sur 100 pieds de profondeur. Les autres huit lots sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 18, 19, 20 et 21. Les lots Nos 1, 2, 3 et 4 sont contigus et mesurant chacun 22 pieds 6 pouces de face à la rue Front sur 112 pieds 5 pouces de profondeur. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Front et Henderson. Les lots Nos 18, 19, 20 et 21 sont contigus et mesurant chacun 23 pieds 9 pouces et 6 lignes à la rue Henderson sur 108 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont des bâtisses en briques bien construites. Cette propriété a un rail mobile entrant dans la cour de la rue Henderson, plusieurs rails sur la façade et deux rails mobiles sur la rue Terpsichore. Les dépenses pour les marchandises du coton sont par cela réduites au minimum. Les expéditions se trouvent juste en face et plusieurs dépôts de chemins de fer sont dans le voisinage.

Pour les expéditions de coton c'est une des meilleures cours de la ville pour entrepôt ou fabrique. C'est une position supérieure, ayant toutes les facilités pour le transport des marchandises.

2o La résidence en briques avec mansarde à trois étages bien construite et centralement située No 828 rue du Camp, dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Magasins, Julia et St. Joseph, contenant vestibule, vingt six chambres et terrain extra sur le côté; le terrain se compose de deux lots mesurant ensemble 42 pieds 8 pouces de face à la rue Camp sur 170 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Sur une rue principale et près de la rue du Canal, rend la propriété propre à plusieurs usages et en fait un placement rémunératif.

3o La résidence double en briques à trois étages, centralement située et agréablement distribuée, avec toit mansarde Nos 825 et 827 rue St Joseph, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St. Joseph, Julie, Carondelet et Baronne. Ils ont des vérandas ornées sur la façade, et contenant vestibule, vingt chambres de chaque côté, etc. Le lot de terre mesurant 39 pieds 6 pouces de face à la rue St-Joseph sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné sur le côté vers la rue Carondelet par une allée 5 pieds de large et dans le fond par une allée 5 pieds de large, communes audit lot et autres. A quinze minutes de marche du centre des affaires. Ils sont tout convenablement situés qu'ils peuvent être profitables pour un hôtel ou maison de pension et également désirables comme résidence ou pour un placement productif.

4o La résidence en briques à trois étages, avec toit mansardé, commode et central; Nos 845 et 847 rue Baronne, à quatre étages en briques dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, Julie et Delord (maintenant avenue Howard), contenant vestibules, trente chambres commodes et bien distribuées, quatre grandes chambres à bain, etc.; et ayant belle veranda en fer sur la façade. Le terrain est composé de deux lots, désignés par les Nos 83 et 84. Le lot 83 mesurant 24 pieds à la rue Baronne sur 147 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot 82 et environ 111 pieds de profondeur sur la ligne de coté du lot No 84, borné dans le fond par une allée. Le lot No 84 est contigu au lot ci-dessus No 83 et mesure 28 pieds à la rue Baronne sur 111 pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No 83, et environ 46 pieds de face à ladite allée de laquelle il forme l'encoignure, ayant une largeur irrégulière dans le fond Près du centre des affaires, plusieurs lignes de chars et tous les avantages Convenable pour résidence privée ou professionnelle; placement sûr et productif.

5o Un certain lot de terre, situé dans le même district et l'îlet que la propriété ci-dessus quatrièmement décrite, mesurant 35 pieds 3 pouces de face à la rue Delord (maintenant avenue Howard) sur 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné dans le fond par une allée commune à lui et autres, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et une bâtisse en briques à un étage et avec façade en briques, mur de côté convenable pour plusieurs usages désignés par le No 921 avenue Howard

Termes et conditions— Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs et la balance en un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèques et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées, assurées et les polices transférées au porteur des porteurs des billets, et le remboursement par les acquéreurs de la prime sur les polices non expirées, et les acquéreurs assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1900 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant seront requis des acquéreurs du prix d'achat au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Omer Villeré, Esq., incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

18 mars—18 25—avril 1 8 15 18

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES

912 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Résidence Substantielle en Briques, 1127 rue Annonciation.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet, JEUDI 12 avril 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 7 février 1900 et signé le 13 février 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District Division A, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Mme Mary Kehoe, femme de John Sullivan, vs les mineurs McArdle & Lynch et als No 61,032 du dossier de ladite Cour la propriété ci-après décrite à savoir:

La substantielle résidence en briques à deux étages No 1127 rue Annonciation, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Constance, Calliope et Gaienaie, contenant galeries vestibules, 10 chambres, citernes, hangar etc.

Le lot est désigné par le No 6, dans l'îlet No 11 sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, et déposé comme plan No 17 dans le livre des plans de J. B. Marks, ancien notaire, et mesurant 22 pieds 3 pouces de face à la rue Annonciation sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, et la balance en 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date d'adjudication jusqu'au paiement, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès et forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis par l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente, pardevant James Simeons, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

10 mars—10 18 25—avril 1 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

RÉSIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES.

Enviable et bien située.

No 2220, RUE CONSTANCE.

Entre les rues Jackson et Philip.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 19 avril 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 14 mars 1900, de l'Hon. T. C. W Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, Paroisse d'Orléans, dans la succession de Mme veuve Patrick Farrelly, No 45,900 du dossier de ladite cour, la propriété, ci-après décrite à savoir:

La résidence en bois à deux étages admirablement située, Nos 2220 rue Constance, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Philip, Constance et Laurel, retirée de la rue et contenant des galeries de devant et de côté, huit chambres, hangar, cuve double, candélabres, installations de gaz, etc.

Le lot de terre est désigné par le No 12 sur un plan de Bengerol, voyer, 27 avril 1831, annexé à un acte par C. Pollock, avocat, le 13 février 1832 Ledit lot étant désigné aussi par le No 5 sur un plan par J. Pilié, voyer, le 27 juin 1838, lequel lot mesure 33 pieds 3 pouces de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

A proximité des chars, églises et écoles, et dans un bon voisinage tranquille. Bonne pour résidence ou placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, balance en un crédit de 1 et 2 ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être gardées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles pour 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, 10 0/0 comptant du prix de l'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. F. Brewer, N. P. incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Parkerson et Tobin, avocats.

18mars—18 25—avril 1 8 15 19

J. H. O'Connor & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété cottage simple et double, à Alger.

No 42 rue Vallette, entre les rues Alix et Eliza,

Et Nos 434 et 436 rue Bermuda, entre l'avenue Pélican et la rue Alix.

A L'ENCAN.

Succession d'Auguste Brown et femme.

No 61,168.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.— ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune — JEUDI, le 26 avril 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 23 mars 1900, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1o Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le cinquième district de cette ville, désigné comme lot No 22 de l'îlet No 4 maintenant No 81 borné par les rues Vallette, Eliza, Olivier et Alix, conformément au plan de A. D'Hémécourt, le 18 avril 1853 et mesurant 30 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Vallette 30 pieds de largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne du lot No 21 de 120 pieds 7 pouces et 4 lignes et sur la ligne du lot No 23 de 123 pieds 2 pouces et 3 lignes.

Les améliorations consistent en un cottage simple connu par le No 421 rue Vallette.

2o Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième District de cette ville, désigné comme lot No 15, maintenant No 17 de l'îlet No 19 maintenant No 17, conformément au plan de A. D'Hémécourt voyer le 18 mars 1842 borné par les rues Barthelemy, (maintenant Bermud), Lavergne, Pierre, (maintenant avenue Pelican) et la rue Alex, mesurant en mesure française 30 pieds de face sur la rue Barthélemy (maintenant Bermuda) sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en le cottage double connu comme les Nos 434 et 436 rue Bermuda.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes de cette année 1900, et de faire un dépôt comptant de 10 pour cent du prix d'achat au moment de la vente. Acte de vente, incluant les timbres du Revenu intérieur des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur pardevant Edwin H. Seymore notaire; et au même moment et endroit et aux mêmes termes et conditions que le susdit, il sera vendu un lot de meubles de maison, outils, "junk" etc, contenus dans la résidence à l'encoignure de l'avenue Opelousas et de la rue Vallette. Le tout d'après l'inventaire enregistré en cour.

25 mars—25—avril 1 8 15 22 26

Succession de Mme Eliza J. Wilson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,760—Division A.—Attendu que James Wilson a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Eliza J. Wilson, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

James B. Rosser Jr, avocat.

28 mars—28—avril 1 6

Le meilleur

SIROP POUR LA TOUX

D'ANGELL

Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites Coqueluche et tous les maux de gorge.

Prix, 25 et 50 cents.

Vendu par tous les pharmaciens.

nov—1 an

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE RESIDENCE

Dans le Troisième District

No 1611 Champs Elysées,

entre les rues Claiborne et Derbigny,

A L'ANCAN, MARDI, 24 AVRIL 1900, A MIDI.

A la Bourse des Propriétés Foncières

No 840 rue Commune.

Succession de Dudley R. Walker.

No 61,516—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, ledit ordre daté le 21 mars 1900, et adressé à J. L. Onorato, un encanteur dûment licencié, dans et pour la paroisse d'Orléans je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, le MARDI 24 avril 1900 à midi, la propriété ci après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et privilèges qui y appartiennent ou en quelque sorte appartenant, situés dans le Troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Derbigny et Claiborne, désignés comme lots Nos 3 et 4 sur un plan particulier dressé par C. De Armas, daté 23 mai 1873. Lesdits lots se touchent l'un et l'autre et mesurent chacun, en mesure américaine, vingt-neuf pieds, un pouce et trois lignes de face à la rue Champs-Elysées sur cent onze pieds, neuf pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, ou un an, à l'option de l'acquéreur, en billets garantis par hypthèque et lien et privilège de vendeur sur ladite propriété, et stipulant de porter intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses de garantie usuelles et de coutume, en ce qui concerne le paiement des frais d'avocat, transfert de polices d'assurances, etc., l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de l'année 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, aussi les timbres du Revenu Intérieur des E. U. en vente, l'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix de l'adjudication comme argent légal pour lier la vente et payer pour l'acte de vente qui sera passé pardevant Jno. R. Legier, Esq., notaire public.

Plan à la Bourse.

J. L. ONORATO.

Courtier en Propriétés Foncières et Encanteur, 827 rue Gravier.

23mars—23 24 25—avril 1 2 8 9 15 16 22 23 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Moderne

Confortable, à deux étages,

Dans un des plus attrayants quartier du Sixième District!

No 377 RUE AUDUBON

JUSTE AU-DESSUS DU PARC,

A L'ENCAN,

Mardi, 17 avril 1900 à 12 M.,

—A LA—

BOURSE 840 RUE COMMUNE.

Succession de Elijah Harvey Wheeler.

No 61,494—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division E.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, Juge de la Division E, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, ledit ordre signé le 12 mars 1900, et adressé à J. L. Onorato, un encanteur dûment licencié, dans et pour la paroisse d'Orléans, Je vendrai à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, MARDI, 17 avril 1900 à 12 M. la propriété suivante:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, ou en quelque sorte appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal quarante-deux, borné par les rues Dubon (anciennement Chestnut), Wall, Walnut et Esther Sur un plan dudit îlet lesdits lots sont désignés par les numéros sept et huit, sont contigus, et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Audubon sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence moderne en bois à deux étages, contenant vestibule de réception, salon, salle à manger cuisine, dépenses, 4 chambres à coucher, chambre à bains, et tous les autres avantages.

Conditions.—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1900 et les frais de timbres du revenu intérieur, un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication, et payer pour l'acte de vente pardevant H. Generes Dufour, Esq., N. P.

Plan à la Bourse.

N. B.—Les personnes qui désirent connaître les conditions sur cette propriété peuvent consulter l'encanteur.

J. L. ONORATO,

Agent de Propriétés Foncières et Encanteur, 827 rue Gravier.

14 mars—14 15 18 19 25 26—avril 1 2 8 9 15 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE D'EXECUTEURS.

Propriété du Troisième District.

RESIDENCE A DEUX ETAGES

No 702 rue Désiré.

COIN ROYALE.

A L'ENCAN,

MARDI, 3 AVRIL 1900, A MIDI,

A LA

Bourse des Propriétés Foncières,

No 840 rue Commune.

SUCCESSION DE VEUVE B. F. JONES.

No 61,423—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 1er mars 1900, et adressé à J. L. Onorato, un encanteur dûment licencié pour la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, le MARDI, 3 avril 1900, à midi, la propriétés ci après décrites:—

Une certaine propriété cour de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., située dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 173 borné par les rues Désiré Royale (autrefois Casacavy), Piété et Dauphine, et mesurant 49' 8" 6" de face à la rue Désiré par 120' de profondeur et façade à la rue Royale.

Termes et conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de un et deux ans, en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au payement final, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur, ensemble avec toutes les clauses de sécurité usuelles, le pacte de non-aliénation, le transfert de la police d'assurance, la clause de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procédures judiciaires, etc., l'acquéreur devant assumer les taxes de 1900 en plus et au-dessus du prix de son enchère, et faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire public, aux frais de l'acquéreur qui paiera aussi pour tous les timbres du Revenu de l'Intérieur.

Plan à la Bourse.

J. L. ONORATO, Encanteur, 827 rue Gravier.

3 mars—3 4 5 6 11 12 18 19 25 26—1 av 2 3

VENTE A L'ENCAN

Stroudback & Stern

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Eugène M. Fox et Frank W. Kinberger, tous deux exécuteurs testamentaires, et als., vs Mary Alice Kinberger et als.

No 61,146—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

Propriétés de choix des Premier et Quatrième Districts.

Excellente occasion pour affaires et placements—L'ancien établissement d'épicerie bien connu de Kinberger, établi depuis cinquante-quatre ans, connu comme le No 1403 rue Constance, coin de Terpsichore où des fortunes ont été faites—Les splendides propriétés résidences, Nos 1010 et 1012 rue Terpsichore, entre les rues Constance et Magasins—Un cottage double, Nos 1409 et 1411 rue Constance, entre les rues Terpsichore et Robin, et le désirable cottage double, centrairement situé, Nos 1017 et 1021 rue Deuxième, entre les rues Constance et Magasins.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, Bureau No 821 rue Gravier, JEUDI, 26 avril 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 12 mars 1900, et signé le 16 mars 1900, de l'Hon Juge John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulé et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

No 1403 RUE CONTANCE, COIN TERPSICHORE.

Premièrement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 143 borné par les rues Constance Terpsichore (anciennement Bassin), Robin, et Magasin, désigné par le No Quatre sur un plan fait par D. M. Brosman, député voyer de ville, daté le 19ème jour de janvier 1900, annexé à un inventaire fait par James Simeon, notaire, en l'affaire de la succession de Mme Mary Kinberger, sous date du 5 février 1900, d'après lequel dit plan, ladite portion de terre forme le coin des rues Constance et Terpsichore et mesure en mesure américaine, soixante et un pieds six pouces et quatre lignes de face sur la rue Constance, la même largeur dans le fond sur soixante quatre pieds huit pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, ladite portion composée de la moindre portion des lots précédents désignés par les Nos quatre et cinq sur un plan de C. A. Herbin, architecte, daté le 10 avril 1850, et déposé comme plan No 12 dans le livre des Plans No 5, en l'étude d'Octave de Armas, autrefois un notaire en cette ville.

Les améliorations consistent en deux résidences. No 1010 consiste en une résidence simple à un étage contenant deux chambres, hangar, et une bâtisse à deux étages dans le fond contenant une chambre sur chaque étage La cour contient un hangar, cuve, etc. La maison est occupée par une boutique chinoise. Rapportant $12 par mois. No 1012 consistant en une résidence double à un étage en bois couverte en ardoises, ayant une allée au centre pour les deux côtés. La maison contenant de chaque coté deux chambres et une bâtisse à deux étages dans le fond, contenant une chambre à chaque étage. Le tout a une citerne. Banquette en briques. Rapportant $14 par mois.

No 1017 ET 1021 RUE DEUXIEME.

Troisièmement—Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, contumes, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en quelque façon en dépendent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans cette paroisse dans l'îlet borné par les rues Constance (autrefois Live Oak), Magasins, Première et Deuxième, et désigné comme lot No neuf sur un plan dessiné par H. Moelhausen, voyer, daté le 12me jour de janvier 1846, et déposé comme plan No 59 en l'étude de G. R. Brainger, alors un notaire en cette ville; l'îlet mesurant trente deux pieds un pouce de face à la rue Deuxième sur cent vingt six pieds de profondeur, entre lignes parallèles mesure américaine.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises, avec deux étages dans le fond, retiré de la banquette, avec jolie barrière en fer sur la façade, contenant quatre grandes chambres tapissées, cuisine, office et vestibule pour l'escalier en bas, et deux grandes chambres et chambre à bain en haut de chaque côté, galerie sur le devant, deux grands citernes, hangar, etc., dans la cour, banquette en briques, cour de façade pavée en ciment. Maison en bon état, près d'écoles, marché et lignes de char, et louée avec bail jusqu'au terme octobre pour $20 chaque côté.

NOS 1409 ET 1411 RUE CONSTANCE.

Quatrièmement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits, voies, privilèges, servitudes à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constance, Terpsichore (autrefois Basin), Robin et Magasins, désigné sur un plan particulier, paraphé par et déposé en l'étude de James Graham autrefois un notaire en cette ville, pour identification avec un acte passé pardevant lui le 30ème jour de mars 1851, d'après lequel dit plan ledit lot de terre mesurant trente pieds neuf pouces et une et quatre cinquième de ligne de face sur la dite rue Constance, sur cent seize pieds neuf pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistant en un joli cottage double en bois couvert en ardoises retiré de la banquette et contenant de chaque côté galerie sur la façade, cinq chambres, chambre de dépôt, citerne et hangar dans le fond, cour et banque te pavées en briques. La maison est en bon état et a le gaz. La maison se loue à raison de $13,00 par mois chaque côté.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance en un crédit de un et deux ans, représenté par des billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement avec toutes les clauses de sécurité, et l'acquéreur assumant les taxes de 1900 au dessus et en plus du montant de leurs enchères.

Actes de vente et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant James Simeon, notaire, aussi un dépôt de 10 0/0 comptant requis au moment de l'adjudication.

25 mars—25—avril 1 8 15 22 jusq date

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE

Excellente et Bien Située

Résidence en Briques,

à Trois Etages

A DE FACILES CONDITIONS,

Près du centre des affaires et à proximité du dépôt du I. C. R. R.

No 841 rue Baronne, entre l'avenue Howard et la rue Julie.

Jacob Adler et als vs Julius Adler et als.

No 61,477—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — JEUDI le 3 mai 1900 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 19 mars 1900 par l'Hon. T. C. W Ellis, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rue Baronne, Dryades, Julie et Delord, désigné comme lot No 82, sur un plan dressé par L. Sorgi, voyer, le 29 mars 1840, et déposé pour référence en l'étude de Louis T. Caire, autrefois un notaire en cette ville, lequel dit lot mesure vingt-quatre pieds de face à la rue Baronne, sur cent quarante sept pieds deux pouces de profondeur, et vingt quatre pieds de largeur dans le fond, borné sur un côté par le lot No 81 et de l'autre côté par le lot No 83, et dans le fond par une allée commune, pour l'usage commun dudit lot et autres, d'après ledit plan.

Les améliorations consistent en une bâtisse à trois étages, située No 841 rue Baronne, et contenant au rez-de-chaussée, entrée vestibule, vaste vestibule, salons doubles, salle à manger, galerie dans le fond, office, cuisine, chambre de réserve, escalier au fond du vestibule, cour pavée en pierre plates, à citerne, hydrant, est couverte en ardoises, hangars pour charbon et bois etc., la cour est entourée de grands murs en briques, réservoir dans la mansarde pour la chambre à bain. Les premier et deuxième étages contenant vestibules, galeries sur la façade et dans le fond, chambres de toilette, latrines avec sièges doubles, chambre à bain, chambre pour malles et neuf grandes chambres, etc; manteaux de cheminées en marbre dans toutes les chambres des premier et deuxième étages; tous les murs sont élégamment peints, le gaz partout; la maison est substantiellement construite et est en bon état. Le lot s'ouvre dans le fond sur une allée commune de vingt-cinq pieds.

Termes et conditions—Un quart ou plus comptant, et la balance en un crédit de un, deux, trois et quatre ans, en billets de l'acquéreur en des acquéreurs, portant six pour cent par an d'intérêt, et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir les clauses usuelles de sécurité, le pacte de non aliénando, le transfert de l'assurance, etc, et l'acquéreur assumant les taxes de 1900 en plus et au-dessus du montant de son enchère, aussi bien que le paiement des timbres du revenu Intérieur des Etats Unis nécessaire sur la vente.

Acte de vente pardevant Hunter C. Leake, Esq, notaire, aux frais de l'acquéreur.

31 mars—31—av 1 8 15 22 29—mai 3

Geo. G. Friedrichs & Cie.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 4812 BOURGOGNE,

Près l'avenue Jourdan.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, 24 avril 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division E, daté le 19 mars 1900, et rendu dans la succession de Robt Meridith (ou Meridier), No 60,931 du dossier de ladite cour:

Le cottage en bois No 4812 rue Bourgogne, contenant 4 chambres, citerne, etc, plus complètement décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Deslondes et Dauphine et l'avenue Jourdan, commençant à une distance de 97 pieds de l'encoignure des rues Bourgogne et Deslonde, et mesurant 78 pieds de face à la rue Bourgogne sur 30 de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant les taxes de 1900 et faisant un dépôt comptant de 20 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente, incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur, pardevant B. Rouen, notaire.

24 mars—24 25—avril 1 8 15 22 à date

Harry H. Hodgson.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE CAROLINE KEMMLER.

DEUX COTTAGES

Nos 4218 et 4222

RUE CONSTANCE.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur.—Bureau 732 rue Commune—MERCREDI, 11 avril 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre supplémentaire de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, dossier No 52,540, signé le 7 mars 1900, pour le compte de la succession de Caroline Kemmler, il sera vendu à l'enchère publique:—

Deux certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Berlin, Milan, Laurel et Constance, désignés par les numéros 12 et 13; le No 13 mesurant 35 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 159 pieds entre lignes parallèles, et le No 12 tournant au ci dessus et mesurant 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 159 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en deux cottages connus comme les Nos 4218 et 4222 rue Constance.

Termes et conditions — Comptant, à pus moins que la valeur évaluée. Si la propriété ne rapporte pas le montant de l'évaluation comptant, elle sera immédiatement offerte de nouveau avec bénéfice de l'évaluation, à la moitié comptant, la balance en un et deux ans avec toutes les clauses usuelles de sécurité; les billets pour les paiements différés portant six pour cent d'intérêt; les acquéreurs assumant en plus les taxes de ville et d'Etat pour 1900, et devant faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant M. H. Manion, notaire, aux frais des acquéreurs, incl ant les timbres du revenu de l'intérieur.

MM. Boatner, Dodds et Boatner, avocats.

10 mars—10 18 25—avril 1 8 11

F. W. MACAULAY & CIE

Agents de Propriétés Foncières et Courtiers de Commerce en général.

Bureaux: 620 & 621 American Trust Society Building.

150 rue Nassau, ville de New York.

Propriétés foncières achetées, vendues et échangées en ville et à la campagne.

Argent à prêter sur première et second hypothèques.

Nous échangeons votre ferme ou autre propriété pour n'importe quel genre d'affaires ou propriété donnant un revenu.

Dites nous ce qu'il vous faut et nous ferons le reste.

Nous avons une quantité de propriétés propres aux affaires, à vendre ou à échanger en ville et à la campagne.

LES CAFÉS, HOTELS, CAFÉS ET MAISONS, DITES ROADHOUSES, SONT NOTRE SPÉCIALITÉ.